



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enseignants

Question écrite n° 73817

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur certains problèmes relationnels entre les élèves et les professeurs qui peuvent être vécus par les jeunes les plus fragiles comme des humiliations graves et avoir des percussions sur toute leur scolarité. Il semblerait que la formation des enseignants sur ces questions soit encore assez légère principalement pour les enseignants du second degré. Aussi il lui demande ce qu'il envisage de proposer notamment dans les programmes de formation des professeurs pour que le sujet de la sanction constructive et de la relation personnelle aux élèves puisse avoir toute la place qu'elle mérite.

Texte de la réponse

La formation des personnels aux phénomènes de violence en milieu scolaire est l'un des volets de la politique de prévention et de lutte contre la violence que le ministère de l'éducation nationale conduit avec détermination. En renouvelant le contenu et les modalités de la formation initiale des maîtres dans le cadre du cahier des charges national prévu par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, le ministère entend répondre aux attentes des enseignants qui souhaitent des formations adaptées aux situations concrètes qu'ils seront amenés à rencontrer dans la classe ou dans l'établissement. Il est ainsi envisagé de structurer ce cahier des charges de la formation dispensée en IUFM selon trois axes : « approfondissement de la culture disciplinaire, prise en compte de l'hétérogénéité des élèves et formation d'un fonctionnaire du service public de l'éducation nationale. » Le contenu du deuxième axe suscité permet d'aborder la relation entre les élèves et leurs professeurs ainsi que la gestion des conflits que cette relation est susceptible d'entraîner. La formation des enseignants se poursuit au long de leur carrière dans le cadre de stages organisés par les plans de formation académiques qui ont notamment pour objectif de prendre en considération les réalités vécues par les personnels dans le cadre de leur travail. Ces stages sont l'occasion pour l'enseignant d'approfondir l'analyse des phénomènes de violence et de gérer les relations et les conflits, grâce aux réponses appropriées sur l'attitude à adopter en situation de crise.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73817

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2005, page 8643

Réponse publiée le : 29 novembre 2005, page 11062